



Paris, le 14 janvier 2019

## **Guichet unique de l'UE pour les douanes : l'UFE demande de renforcer les compétences des douaniers en Europe**

L'UFE encourage la DG TAXUD à approfondir le projet de guichet unique pour le dédouanement. En permettant la dématérialisation des documents nécessaires aux opérations de dédouanement (licences, autorisations, certificats), son développement favorise à la fois leur fluidité, la supervision douanière des marchandises sensibles ainsi que la vision en temps réel par les autorités compétentes des flux dédouanés sous couvert des documents applicables.

Les évolutions envisagées vont dans le bon sens, tant sur le plan technique (EU – SW CERTEX) qu'au plan juridique avec la volonté d'instauration d'un cadre commun impulsé par le groupe de projet Douane 2020.

L'UFE insiste toutefois sur deux éléments majeurs, pour accompagner ces développements futurs.

En premier lieu, il convient de **rechercher l'approfondissement de l'harmonisation des exigences douanières, tant réglementaires qu'au plan de l'exécution des contrôles douaniers**. C'est la condition principale pour permettre une réelle union douanière autant que l'expression d'un véritable marché « unique ».

A ce titre, suivant les recommandations de la Cour des comptes européennes : **« les contrôles douaniers ne peuvent garantir la protection des intérêts financiers de l'UE que s'ils sont fondés sur des règles communes et appliqués de manière harmonisée et normalisée par les États membres »**. Il importe aussi que les évolutions du projet de guichet unique bénéficient des prochains programmes d'action de l'UE à l'appui de l'union douanière pour contribuer à la viabilité financière des systèmes d'information européens dans le domaine des douanes.

D'autre part, **les services douaniers peuvent favoriser l'assistance aux utilisateurs du guichet unique**, s'ils disposent de formations adaptées, tant dans les connaissances mutuelles entre services douaniers des États membres qu'au travers du renforcement de leurs capacités techniques, linguistiques et leur disponibilité physique et téléphonique. Une formation certifiée européenne, à destination des fonctionnaires des douanes, pourrait être impulsée par la DG TAXUD.

### Contact :

Arnaud PICARD, Vice-Président de l'UFE, responsable de la commission douane  
Tel. (0033 – 145234318)